



COMMUNIQUE -COVID-19

A L'ATTENTION DES FAMILLES

Réouverture -sous conditions- des accueils de loisirs du mercredi, organisés en période scolaire, à compter du 13 mai de 7h30 à 18h30 jusqu'au 27 mai inclus.

Ce service est ouvert uniquement aux enfants

→ Dont les deux parents ont repris leur activité professionnelle (professions prioritaires incluses)

L'accueil s'effectue dans les locaux des ALSH intercommunaux de St Just, Marsillargues, Lunel-Viel, Entre-Vignes et Lunel :

- ✓ Ce service d'accueil intercommunal est ouvert à tous les enfants du territoire dont les deux parents travaillent (justificatif des deux conjoints)
- ✓ L'inscription est obligatoire uniquement auprès du service enfance
- ✓ Les enfants et fratries sont accueillis ensemble de 3 à 11 ans dans la limite du nombre d'enfants par groupe
- ✓ Les effectifs, par groupe et par local, sont de 10 enfants accompagnés au minimum par deux animateurs
- ✓ Le repas devra être fourni par la famille le mercredi 13 mai 2020

Pendant le déconfinement progressif, un accueil unique est proposé à Entre-Vignes (Viavino) pour les enfants des communes de Campagne, Galargues, Garrigues, Saussines, Boisseron, Saturargues, St-Sériès, Villetelle et Entre-Vignes (St-Christol-Vérargues)

A NOTER : afin d'assurer le service de midi dans les meilleures conditions, les réservations sont obligatoires et devront être anticipées d'une semaine

- Pour mercredi 13 mai -> jusqu'à mardi 12 mai 17h (exception -> repas tiré du sac)
- Pour mercredi 20 mai -> jusqu'à jeudi 14 mai à 12h
- Pour mercredi 27 mai -> jusqu'à jeudi 21 mai à 12h

CONTACTS

- Service enfance, Accueil : 04 67 83 45 47
- Christelle GOURDIALSING, coordinatrice des accueils de loisirs : 06 98 71 66 15

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE ENFANCE

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h 14h à 17h
- Fermé le mercredi après-midi

